

ERGONOME

Définition :

L'ergonome est un professionnel employé par les entreprises et les collectivités afin de travailler sur l'ergonomie des objets et des lieux de travail, afin de les rendre plus sûrs et plus agréables à utiliser.

En quoi ça consiste :

L'ergonome, c'est celui qui s'occupe de l'ergonomie. Son travail consiste à concevoir des espaces, des objets, et des outils adaptés aux besoins des utilisateurs (site compris).. Les entreprises ont recours à ses services pour améliorer la facilité d'utilisation de nouveaux produits, prévenir les risques professionnels et organiser les moyens de production. Son travail a pour but de garantir la santé physique et morale du personnel en assurant le maximum de confort, de sécurité et d'efficacité. Il peut notamment avoir à travailler sur l'accessibilité des sites Internet, l'utilisabilité des sites (ou des produits), ...

C'est un métier polyvalent : en effet, l'ergonome va travailler dans différents environnements différents : hôpitaux, maisons de retraites, entreprises, usines, en informatique, ... Il peut être sollicité pour des entreprises, des collectivités, des associations...

Les formations et les diplômes:

Après le bac

Master (5 ans) : Ergonomie, STAPS, psychologie sociale, du travail et des organisations, sociologie

Salaire débutant :

En moyenne, le salaire de l'ergonome est de 66 200 € (brut) par an.

A qui ce métier est-il recommandé ?

Aux personnes concrètes, observatrices, curieuses, sociables. Concrètes car elle doivent réaliser un projet, observatrice, de l'endroit dans lequel l'employé vit. Curieuses , car elle doivent demander les attentes de leurs clients.

Glossaire :

Ergonomie : “Étude quantitative et qualitative du travail dans l'entreprise, visant à améliorer les conditions de travail et à accroître la productivité. (Le but de cette science est de tenter d'adapter le travail à l'homme en analysant notamment les différentes étapes du travail industriel, leur perception par celui qui exécute, la transmission de l'information et, de façon parallèle, l'apprentissage de l'homme qui doit s'adapter aux contraintes technologiques.)”
(Source : [Wiktionnaire](#))

Accessibilité : “Caractère de quelque chose qui est accessible. En l'occurrence, l'accessibilité d'un lieu ou d'un site web aux personnes handicapées. “ (Source : [Larousse](#))

Utilisabilité : “Facilité avec laquelle l'utilisateur peut utiliser un système” (Source : [Ergologique.com](#))

Pour aller plus loin :

<https://www.youtube.com/watch?v=nqz6OrccsCl>

<http://www.ergologique.com/lexique/>

<http://www.onisep.fr/Ressources/Univers-Metier/Metiers/ergonome>

<http://etudiant.aujourd'hui.fr/etudiant/metiers/fiche-metier/ergonome.html>

<http://www.studyrama.com/formations/fiches-metiers/industrie/ergonome-1252>

http://www.lesmetiers.net/orientation/p1_193999/ergonome

<http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/ergonomie/30778>

<https://www.definitions-marketing.com/definition/usabilite-ou-utilisabilite/>